

POUR ASSURER L'UNIVERSALITÉ, L'ACCESSIBILITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS



MALGRÉ LES PRÉTENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC selon lesquelles il a retrouvé une marge de manœuvre budgétaire, les réinvestissements annoncés dans le budget 2017-2018 sont loin de compenser les compressions passées. Il faut continuer de documenter les effets néfastes du manque de ressources dans les services publics tant sur le plan des services offerts que sur celui des conditions de travail. Il faut démontrer les conséquences négatives qu'ont les coupes de services et la privatisation sur les plus vulnérables ainsi que sur la croissance des inégalités.

UNE PARTIE DE LA SOLUTION AU SOUS-FINANCEMENT des services réside dans l'augmentation des revenus de l'État et non dans la privatisation des services. À cet égard, le gouvernement doit être proactif dans la lutte contre les paradis fiscaux. Bien que le gouvernement du Canada porte une grande part de responsabilité dans ce dossier, le gouvernement du Québec peut aussi agir. Il pourrait d'ailleurs s'inspirer des recommandations unanimes des parlementaires québécois qui se sont penchés sur cette question et qui ont déposé leur rapport l'an dernier.

EXEMPLES DE PROPOSITIONS INSPIRÉES DU MANIFESTE *VOIR LOIN, VISER JUSTE*

(il est possible pour les syndicats de les modifier ou d'en choisir d'autres)

- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À RÉINVESTIR** massivement dans les services publics (santé et services sociaux, éducation, enseignement supérieur) afin qu'ils répondent aux besoins de la population dans toutes les régions.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À GARANTIR** une véritable accessibilité aux services éducatifs à la petite enfance (pour les centres à la petite enfance et les services de garde en milieu familial régis) en réinvestissant massivement et en mettant fin à la modulation des tarifs. Qu'ils s'assurent de la qualité du réseau et qu'ils rejettent toute forme de commercialisation visant à faire des profits sur le dos des enfants (garderies commerciales et services de garde en milieu familial non régis).
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À CESSER** d'avoir recours à la privatisation et à la sous-traitance dans les services publics.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À MAINTENIR** le caractère public des sociétés d'État telles la SAQ, Hydro-Québec et Télé-Québec.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À MENER** la lutte contre les paradis fiscaux en instituant des politiques qui permettent la récupération des montants qui échappent au fisc, dont l'imposition des dividendes reçus au Québec et qui ont fait l'objet de déductions à l'étranger, et qui reconnaissent l'aide professionnelle à l'évasion fiscale ou à l'évitement fiscal abusif comme une activité criminelle.

